

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



MINISTERE DU PETROLE, DES MINES ET DE L'ENERGIE

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)



Appel à manifestation d'intérêt n° 03/CMI/2024 pour le recrutement d'un consultant pour l'étude et le suivi du programme de développement du système de production, transport et distribution de l'électricité pour la ville de Nouakchott

I. CONTEXTE

Dans le cadre du Programme National de Développement des infrastructures Électriques, la SOMELEC a obtenu un financement du Fonds arabe de développement économique et social (FADES), (ci-après dénommé « Fonds »), en vue de financer la mise à niveau du centre National de conduite (CNC), et envisage d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du Marché pour lequel le présent Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) est émis.

II. OBJECTIF DE L'AMI

Par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), la SOMELEC, société nationale à capitaux publics, sise Avenue Boubacar Ben Amer à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, invite les consultants (firmes) ou groupements de consultants ayant une réputation internationale et possédant l'expérience requise pour manifester leur intérêt pour fournir les services décrits dans les Termes de références en annexe.

III. DUREE ESTMEE DE LA MISSION

La durée totale pour l'accomplissement de cette mission est estimée **Vingt Quatre (24) mois accompagné d'une durée de garantie de Douze (12) mois**, à compter de la date de transmission par le Client de l'ordre de service de notification du démarrage de la mission.

IV. METHODE DE SELECTION

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (**SFQC**).

L'évaluation des manifestations d'intérêt sera effectuée comme suit :

- a) Étude OU/ET la coordination et la supervision des travaux de mis en place de « Dispatching » ou mise à niveau de « Dispatching » national qui assure la conduite du réseau électrique, d'une valeur nominale unitaire d'au moins cinq cent mille Euros (500 000 Euros) au cours des dix dernières années (30 points)**

Soit N1 le nombre de missions liées à l'étude, la coordination et la supervision des travaux de mis en place de « Dispatching » qui assure la conduite du réseau électrique, d'une valeur nominale unitaire d'au moins cinq cent mille Euros (500 000 Euros) au cours des dix dernières années :

NB: SI N1 =1 mission, la note est de 20 points et 10 points supplémentaires seront repartis à hauteur de 2 points par mission supplémentaire.

La note N1 sera maximisée à 30 points.

b) Étude, la coordination et la supervision des travaux de mise en place de « Dispatching national » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure au moins la supervision de 4 centrales de productions (15 points)

$$N2=N2b1+N2b2$$

b1) Étude de mise en place de « Dispatching national » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure au moins la supervision de 4 centrales de productions (7.5 points)

Soit N2b1 le nombre de missions liées à l'étude de mise en place de « Dispatching » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure au moins la supervision de 4 centrales de productions :

- Supervision de moins de 4 centrales N2b1=0 ;
- Supervision de 4 centrales N2b1 = 5 points ;
- 0,5 point par centrale supplémentaire plafonné à 2,5 points.

La note N2b1 sera maximisée à 7,5 points.

b2) la coordination et la supervision des travaux de mise en place de « Dispatching national » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure au moins la supervision de 4 centrales de productions (7,5 points)

Soit N2b2 le nombre de missions liées à la coordination et la supervision des travaux de mis en place de « Dispatching » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure au moins la supervision de 4 centrales de productions :

- Supervision de moins de 4 centrales N2b2=0 ;
- Supervision de 4 centrales N2b2 = 5 points ;
- 0,5 point par centrale supplémentaire plafonné à 2,5 points.

La note N2b2 sera maximisée à 7,5 points.

c) Étude, la coordination et la supervision des travaux de mise en place de « Dispatching national » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure la conduite du réseau électrique haute tension (40 points)

$$N3=N3c1+N3c2$$

c1) Étude des travaux de mise en place de « Dispatching national » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure la conduite du réseau électrique haute tension (20 points)

Soit N3c1 le nombre de missions liées à l'étude de mise en place de « Dispatching » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure la conduite du réseau électrique haute tension (90kV ou plus) :

- Supervision de moins de 6 poste HT (90kV ou plus) N3c1=0 points
- Supervision de 6 poste HT (90kV ou plus) N3c1=10 points
- 2 points par poste HT supplémentaire plafonné à 10 points

La note N3c1 sera maximisée à 20 points.

c2) La coordination et la supervision des travaux de mise en place de « Dispatching national » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure la conduite du réseau électrique haute tension (20 points)

Soit N3c2 le nombre de missions liées à la coordination et la supervision des travaux de mise en place de « Dispatching » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure la conduite du réseau électrique haute tension (90kV ou plus) :

- Supervision de moins de 6 poste HT (90kV ou plus) N3c2=0 points
- Supervision de 6 poste HT (90kV ou plus) N3c2=10 points
- 2 points par poste HT supplémentaire plafonné à 10 points

La note N3c2 sera maximisée à 20 points.

d) Étude, la coordination et la supervision des travaux de mise en place de « Dispatching national » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure la conduite du réseau électrique moyenne tension MT (entre 20kV et 90kV) (7.5 points)

$$N4 = N4d1 + N4d2$$

d1) Étude de mise en place de « Dispatching national » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure la conduite du réseau électrique moyenne tension MT (entre 20kV et 90kV) (3.75 points)

Soit N4d1 le nombre de missions liées à l'étude, la coordination et la supervision des travaux de mis en place de « Dispatching » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure la conduite du réseau électrique MT (entre 20kV et 90kV) :

- Supervision de moins de 6 postes MT N4d1=0 points
- Supervision de 6 postes MT N4d1= 2,5 points
- 0,5 points par poste MT supplémentaire plafonné à 1.25 points

La note N4d1 sera maximisée à 3,75 points.

d2) Étude, la coordination et la supervision des travaux de mise en place de « Dispatching national » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure la conduite du réseau électrique moyenne tension MT (entre 20kV et 90kV) (3.75 points)

Soit N4d2 le nombre de missions liées à l'étude, la coordination et la supervision des travaux de mis en place de « Dispatching » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure la conduite du réseau électrique MT (entre 20kV et 90kV) :

- Supervision de moins de 6 postes MT N4d2=0 points
- Supervision de 6 postes MT N4d2= 2,5 points
- 0,25 points par poste MT supplémentaire plafonné à 1,25 points

La note N4d2 sera maximisée à 3,75 points.

e) Étude, la coordination et la supervision des travaux de mise en place de « Dispatching national » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure

la conduite du réseau électrique moyenne tension et basse tension MT/BT (33kV/15kV/0.4kV) ou équivalent (7,5 points)

$$N5 = N5e1 + N5e2$$

e1) Étude des travaux de mise en place de « Dispatching national » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure la conduite du réseau électrique moyenne tension et basse tension MT/BT (33kV/15kV/0.4kV) ou équivalent (3,75 points)

Soit N5e1 le nombre de missions liées à l'étude de mise en place de « Dispatching » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure la conduite du réseau électrique MT/BT :

- Supervision de moins de 1000 postes MT/BT N5=0 points
- Supervision de 1000 postes MT/BT..... N5e1=2,5 points
- 0,25 points par poste MT/BT supplémentaire plafonné à 1,25 points

La note N5e1 sera maximisée à 3,75 points.

- Supervision de moins de 1000 poste MT/BT N5e2 =0 points
- Supervision de 1000 poste MT/BT..... N5e2 =2,5 points
- 0,25 points par poste MT/BT supplémentaire plafonné à 1,25 points

e2) La coordination et la supervision des travaux de mise en place de « Dispatching national » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure la conduite du réseau électrique moyenne tension et basse tension MT/BT (33kV/15kV/0.4kV) ou équivalent (3,75 points)

La note N5e2 sera maximisée à 3,75 points

La note globale N est définie comme suit :

$$N = N1 + N2 + N3 + N4 + N5$$

Une demande de proposition (DP) sera adressée à la liste restreinte retenus.

V. CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les candidats intéressés devront transmettre à l'adresse indiquée au point VII ci-après, leurs dossiers de candidature qui doivent comprendre notamment les éléments suivants :

Une lettre de candidature, signée du responsable légal du Consultant ou du Chef de file du groupement de Consultants (en cas de groupement) et indiquant les coordonnées (adresse postale, téléphone, fax, adresse email) et la ou les nationalités des Candidats. En cas de groupement, la nationalité du Chef de file du groupement sera considérée comme étant celle du groupement. En cas de groupement, le dossier de candidature doit comprendre un Accord de groupement signé par tous les membres du groupement qui montre que tous les membres le constituant seront solidairement responsables pour l'exécution de la totalité du Marché conformément à ses termes. Seuls les groupements dont les membres sont solidaires seront acceptés. Les candidatures présentées par des groupements dont les membres ne sont pas solidaires ne seront pas évaluées et seront écartées.

- Les références dites pertinentes qui correspondent aux qualifications techniques et à l'expérience en rapport avec les prestations demandées. Ces références dites pertinentes doivent impérativement être présentées dans un tableau correspondant au modèle qui suit :

A) Missions liées à l'étude, la coordination et la supervision des travaux de mis en place de « Dispatching » qui assure la conduite du réseau électrique, d'une valeur nominale unitaire d'au moins cinq cent mille Euros (500 000 Euros) au cours des dix dernières années

Objet de la mission et résumé sur les réalisations	Bénéficiaire	Pays	Adresse du bénéficiaire	Coût estimé des prestations confiées au candidat en US\$ (préciser le volume incombant au candidat dans le cas d'un Groupement).

B) Missions liées à l'étude(b1), la coordination et la supervision des travaux(b2) de mise en place de « Dispatching national » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure au moins la supervision de 4 centrales de productions

Objet de la mission	Bénéficiaire	Pays	Adresse du bénéficiaire	Coût estimé des prestations confiées au candidat en US\$ (préciser le volume incombant au candidat dans le cas d'un Groupement).

C) Missions liées à l'étude(c1), la coordination et la supervision des travaux(c2) de mis en place de « Dispatching » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure la conduite du réseau électrique haute tension (90kV ou plus)

Objet de la mission	Bénéficiaire	Pays	Adresse du bénéficiaire	Coût estimé des prestations confiées au candidat en US\$ (préciser le volume

				incombant au candidat dans le cas d'un Groupement).
d) Mission liée à l'étude(d1), la coordination et la supervision des travaux(d2) de mise en place de « Dispatching national » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure la conduite du réseau électrique moyenne tension MT (entre 20kV et 90kV)				
Objet de la mission	Bénéficiaire	Pays	Adresse du bénéficiaire	Coût estimé des prestations confiées au candidat en US\$ (préciser le volume incombant au candidat dans le cas d'un Groupement).
e) Mission liée à l'étude(e1), la coordination et la supervision des travaux(e2) de mise en place de « Dispatching national » ou la mise à niveau de « Dispatching national » qui assure la conduite du réseau électrique moyenne tension MT/BT				
Objet de la mission	Bénéficiaire	Pays	Adresse du bénéficiaire	Coût estimé des prestations confiées au candidat en US\$ (préciser le volume incombant au candidat dans le cas d'un Groupement).

--	--	--	--	--

- L'évaluation de l'expérience pertinente du candidat sera effectuée **uniquement** sur la base des informations fournies dans le tableau cité ci-dessus. Toute référence qui n'est pas indiquée dans ledit tableau ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.
- Le tableau regroupant les références pertinentes doit impérativement être signé et cacheté par le candidat.
- Seuls les missions pour lesquels les candidats ont fourni des attestations de bonne exécution établies par les bénéficiaires desdites missions seront prises en compte lors de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt ;
- Pour permettre à la SOMELEC de vérifier éventuellement la véracité des attestations, les candidats sont tenus d'indiquer, pour chaque attestation fournie, l'adresse mail et le numéro de téléphone d'un responsable qui peut confirmer l'authenticité de ladite attestation ;
- Seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ou accompagnées de leur traduction conforme dans cette langue seront prises en compte lors de l'évaluation.
- Pour les candidats ayant participé uniquement à l'étude ou la coordination, merci de spécifier.

Par exemple (b1, b2 ou c1, c2....etc) en cas d'avoir fait les deux simultanément, merci de spécifier uniquement par-exemple b, c ...etc.

VI. INFORMATIONS ET CLARIFICATION

Pour toute information complémentaire ou clarification les soumissionnaires intéressés peuvent s'adresser par écrit à :

Monsieur le Conseiller Spéciale Chargée de la Cellule des marchés de la SOMELEC

Direction Générale de la SOMELEC

Cellule Chargée des Marchés

Siège SOMELEC ; 4ème étage

Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355

Nouakchott (Mauritanie)

Téléphone fixe : 00 222 45 29 03 89

Mail : cmsomelec@gmail.com

VII. DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les dossiers de manifestations d'intérêt, rédigés en langue française doivent être remis **au Secrétariat de la Cellule des Marchés de la SOMELEC** ou transmis par voie électronique au plus tard le **Jeudi 22/02/2024 à 12 heures locale GMT**, à l'adresse ci-après :

Monsieur le Conseiller Spéciale Chargée de la Cellule des marchés de la SOMELEC

Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355

Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89

Email : cmsomelec@gmail.com;

Nouakchott (Mauritanie)

Le Dossier de candidature doit porter la mention suivante :

« Appel à manifestation d'intérêt n° 03/CMI/2023 pour le recrutement d'un consultant pour l'étude et le suivi du programme de développement du système de production, transport et distribution de l'électricité pour la ville de Nouakchott

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES SOMELEC

TALL Ousmane